



**CLUB NAUTIQUE du PORT de CANNES**  
**AVIS DE COURSE --- LERINA 2018**



**ORGANISATION**

La LERINA est organisée le **Dimanche 09 décembre 2018** par le Club Nautique du Port de Cannes.

**REGLES APPLICABLES**

Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2017-2020  
Les prescriptions de la Fédération Française de Voile  
Les Règles de la Classe concernée  
Les Règlements fédéraux et des Classements Nationaux concernés  
Le présent Avis de Course  
Les Instructions de Course et annexes

**CLASSE(S) ADMISE(S)**

La LERINA est ouverte aux classes HN : A, B, C, D, E, F, G, L, R1, R2, R3, R4 et aux multicoques de croisière. Les voiliers seront armés en catégorie côtière minimum.

**INSCRIPTIONS**

Les inscriptions définitives seront enregistrées au CNPC le samedi 08 décembre de 17h00 à 19h au local du port du BEAL. Les concurrents devront présenter à l'inscription les licences valides de tout l'équipage avec le cachet médical ou accompagné d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs, le certificat HN ou multi 2000 de leur voilier. Chaque concurrent devra signer au moment de son inscription définitive un acte d'engagement. Le droit d'inscription est de 15 Euros par bateau. Les annexes aux instructions de Course seront disponibles au moment de l'inscription.

**HEURE DE MISE A DISPOSITION**

L'heure du premier signal d'avertissement pour la première manche est fixée à 10h55.

**PROGRAMME TYPE DE PARCOURS**

Le parcours prévu est de type côtier. Une seule manche est prévue. Départ et arrivée se dérouleront devant l'entrée du vieux Port de Cannes.

**CLASSEMENT**

Pour les monocoques, la méthode de calcul est celle du temps compensé en temps sur distance avec application du CVL, système à minima. Le classement sera effectué par classe de handicap ou regroupement de classes. Pour les multicoques, la méthode de calcul sera le temps sur temps. Des classements indépendants seront établis à partir de 5 bateaux de même type

**PENALITES DE REMPLACEMENT**

Modification de la règle 44.2 des RCV - Pénalité de rotation de 360°

**MODIFICATION AUX REGLES DE CLASSE HABITABLES:**

Le Comité de Course se réserve le droit de constituer les flottes selon des groupes en fonction du nombre d'inscrits.

**PRIX**

La remise des prix « **au champagne et au foie gras** » aura lieu le dimanche 9 décembre à 18 h au local du Club, un tirage au sort sera organisé pour récompenser les bateaux qui ne sont pas sur un podium.

**INFORMATION : Jean Pierre BERNARD, Gérard MICHELON, Liliane MARGERIT**

Jean Pierre BERNARD Tel : 06.73.67.89.85 - Email : [jpber06@gmail.com](mailto:jpber06@gmail.com)

Gérard MICHELON : 06.98.20.69.53 - Email : [c.tara3@gmail.com](mailto:c.tara3@gmail.com)

Liliane MARGERIT : 06.75.09.25.71- Email : [liliane.margerit@wanadoo.fr](mailto:liliane.margerit@wanadoo.fr)